



**Economie et  
proximité  
Fiche 1.1**

**Elaborer des stratégies  
économiques locales basées  
sur les ressources territoriales**

**Objectifs**

La notion de « ressource territoriale » permettra de fédérer les acteurs du territoire pour mettre en place des stratégies de développement économique selon une approche verticale (dit de filière) et/ou horizontale (dit transversale).

- Identifier et valoriser les ressources économiques territoriales
- Réaliser des formations-actions autour du développement économique pour en valoriser les ressources.

**Bénéficiaires**

- Les collectivités territoriales (communes, communautés de communes, syndicats, ...)
- Les chambres consulaires
- Les associations loi 1901
- Les professionnels et leurs organisations

## Conditions d'éligibilité

- Ne pas avoir engagé son projet (signature d'un devis, ...)
- Le projet doit bénéficier au territoire du Cœur Entre-deux-mers (voir carte)
- Présentation d'un modèle de partenariat mixte

## Conditions de sélection

- Avoir l'avis favorable du comité de programmation
- Satisfaire aux critères de sélection (impact sur l'emploi, l'environnement, le territoire, l'innovation et le partenariat)

## Quelques idées ...

### **Identifier et valoriser les ressources économiques territoriales**

- Etudes et définition de stratégies économiques

### **Sensibiliser les acteurs locaux aux potentiels des ressources économiques territoriales**

- Mettre en place des formations-actions
- Actions de sensibilisation et d'organisation des acteurs

## Vous avez une idée, un projet, contactez-nous !

Richard REY

Animateur du programme LEADER

20<sup>bis</sup> Grand Rue – 33 760 TARGON

05 56 23 95 17

[leader@coeurentre2mers.com](mailto:leader@coeurentre2mers.com)



UNION EUROPÉENNE



PÔLE TERRITORIAL  
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS  
PROGRAMME LEADER

Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales